



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Protocoles de sécurité dans les activités physiques de pleine nature

# VTT

## Contexte scolaire

Dans un espace clos et délimité à l'intérieur de l'EPLE (cours d'établissement/stade/plateau de trial).

Dans un espace clos en milieu naturel à l'extérieur de l'EPLE (sortie dans un parc clos).

Dans un espace ouvert en milieu naturel (sortie en forêt, en montagne ou sur route).

## Avant - Recommandations

### Autorisations/Déclarations

Demande au chef d'établissement.

Demande en mairie ou au propriétaire du lieu.

Information aux instances légales de la présence sur le terrain d'un groupe scolaire en activité (société de chasse, ONF...).

Envoi de l'itinéraire et accord du chef d'établissement pour la sortie ou la séquence.

### Matériel, environnement, adaptation

- Contrôle des VTT :
  - Contrôle obligatoire par l'enseignant responsable du groupe de tous les organes de sécurité des VTT.

- Contrôles des Freins : si frein mécanique, contrôle de l'état des câbles, si freins hydrauliques contrôle des gaines.
- Vérification de l'état des plaquettes ou patins de frein.
- Contrôle de la taille du vélo.
- Les serrages rapides (roues) doivent être contrôlés (risque de perte des roues).
- Le jeu de direction doit être correctement réglé (contrôle au niveau de la douille de direction).
- Le cintre doit être bouché.
- La transmission doit être lubrifiée.
- Pression des pneus.
- Les grips sont fixes, les poignées de freins sont serrées mais reste mobiles.
- Contrôle du jeu dans le boîtier de pédalier, vérification du passage de vitesse.
- Matériel de réparation pour le ou les adultes accompagnants.
- Information sur la météo.
- Équipements obligatoires :
  - trousse de secours ;
  - désignation et consignes pour les serre-fils et le pilote ;
  - matériel de communication pour le serre-fil et le pilote.
- N° Urgences (15, 18,112), n° infirmier, EPLE, chef d'établissement.
- Mémo avec coordonnées professeur pour chaque élève et conduite à tenir en cas de perte du groupe.
- Infos locales; topo des sites; itinéraire à suivre (dénivelé, et déclivité du parcours, durée de la sortie à adapter impérativement aux capacités physiques des élèves), période de chasse (afin de ne pas circuler à proximité), météo envisagée.

## Élève cycliste

- Casque avec jugulaire correctement réglé
- Gants
- Pantalon ou short serré à l'entrejambe et aux mollets pour le pantalon
- Sifflet d'alerte
- Lunettes - Genouillères, coupe-vent
- Chaussures adaptées à la marche et au vélo
- Barres énergétiques, sac à dos d'hydratation
- Dorsale, casque intégral pour les AS VTT descente ou enduro fortement conseillés

## Pendant - Recommandations

### Dans un espace clos et délimité à l'intérieur de l'EPLE

- Encadrement : prévoir un enseignant responsable de sa classe/groupe.
- Aménagement matériel : penser la circulation des élèves de manière à éviter les croisements ou la circulation en sens opposé.
- Délimiter les aires d'attentes, de repos, les portes d'entrées et de sortie des ateliers.
- Étalonner les départs des élèves sur les segments ou les zones de travail avec l'aide d'une balise de régulation ou un temps (chrono) pour éviter qu'un élève qui chute se fasse percuter par le suivant.
- Contrôler fréquemment le bon état des modules ou zones de travail. (dégradation progressive du fait de l'utilisation ou des déplacements).
- Matérialiser les zones interdites à la circulation.
- Faire identifier aux élèves les ateliers et leurs différents degrés de difficulté.

### Circulation sur voie ouverte - Dans un espace clos en milieu naturel à l'extérieur de l'EPLE

- Attention : respecter le code de la route,
- Exception avec accord de la mairie : pour une classe d'élèves débutants devant se déplacer pour aller dans un parc à proximité un accord de circulation sur les trottoirs peut être sollicité.
- Prévoir des gilets réfléchissants qui sont obligatoires pour tout déplacement sur voie ouverte à circulation avec des scolaires (cours d'EPS, section sportive et A.S...).
- Encadrement : prévoir, dans la mesure du possible, 3 professeurs pour deux classes.
- Privilégier les déplacements sur piste cyclable.
- Sur voie ouverte à la circulation, désigner un pilote et un serre file.
- Maintenir une allure modérée.
- Imposer une distance de sécurité entre chaque VTT correspondant à un vélo d'écart (pour éviter que les élèves se télescopent lors d'un freinage - accident le plus fréquent dans un déplacement de type file indienne).
- Contrôler que tous les élèves roulent à droite (pour éviter les accidents dus à des écarts sur la chaussée.).
- Interdire aux élèves de doubler.
- Prévoir des arrêts pour regroupements fréquents.
- Présenter les consignes en cas de problème mécanique : évacuer la route et mettre le groupe en sécurité (après les bas-côtés, derrière les barrières).

### **Dans un espace ouvert en milieu naturel**

- Présenter les consignes quant à la cohabitation avec les autres usagés (marcheur, coureur, cycliste, cavaliers...).
- S'assurer que les élèves maîtrisent le freinage d'urgence, la bonne conduite du VTT dans un déplacement en groupe, savent exécuter les différentes réchappes initiales dans une situation de chute.
- Lors de franchissements de zone avec un « obstacle à risque » l'enseignant qui est devant arrête le groupe, descend du vélo et assure la sécurité (aidé ou non d'autres élèves) lors du passage par les élèves. Préalablement une zone d'attente ne gênant pas les vététistes doit être définie pour les élèves qui franchissent la difficulté.

**Crosscountry et Trial** : les élèves peuvent être hors de vue de l'enseignant, dans ce cas le parcours aura été précédemment reconnu avec l'enseignant qui se placera sur le passage le plus compliqué. Les règles de sécurité en cas d'accident (signalement et secours) sont rappelées à chaque sortie et connues de tous.

Pour le trial, les espaces sont délimités très précisément.

**Descente** : elle est reconnue à vitesse lente. Les départs sont étalonnés. (Pour éviter le sur-accident). Un protocole de signalement d'accident conduisant à l'arrêt des runs est mis en place (utilisation du sifflet notamment). Une trousse de secours est en bas, une autre en haut. Un contrôle des arrivées au bas de la descente est nécessaire (usage des moyens de communication). L'enseignant doit vérifier en cours de séance que le tracé ne se dégrade pas.

L'enseignant doit être capable de juger et de modifier la séance en cas de dégradation météorologique.

S'assurer que les élèves maîtrisent l'équilibre dans les deux axes (latérale et avant/arrière), la stabilité sur le vélo, une bonne mobilité sur le vélo lors des franchissements en montée ou en descente.

## **Après - Recommandations pour tous les espaces utilisés**

- Proposer un bilan chiffré des réussites ou échecs face aux obstacles de façon à affiner les difficultés proposées.
- Évaluer le balisage des espaces de circulation pour le repenser le cas échéant.
- Marquer les vélos qui nécessitent un passage à l'atelier (retourner la selle suffit à distinguer le vélo défaillant).
- Réaliser un retour sur l'exigence du parcours, sur le taux de fréquentation de l'espace par les autres usagers afin d'adapter au mieux le parcours au regard des possibilités des élèves, et de diminuer la gêne ou les risques d'accident avec d'autres usagers.